

Matrice des risques opérationnels

	Description du risque	Commentaires	Concédant	Concessionnaire
Risques liés au recours ou vices de procédure	Conséquence financière d'une concession annulée du fait d'un vice de procédure lié à la sélection du concessionnaire		X	
	Conséquences financières d'une concession annulée du fait d'un recours d'un tiers.		X	
Risques sur la procédure de modification des documents d'études pré-opérationnelles	Surcoût et délais liés à la concertation préalable obligatoire L 300 - 2 CU		X	
	Surcoût et délais liés aux prescriptions sur la Loi sur l'Eau et les conséquences des contraintes imposées par les services de l'Etat		X	
	Conséquences financières de l'annulation d'un acte administratif prévu dans le cadre des conditions suspensives (article 5.2)	Risque partagé en fonction de l'imputabilité de la faute	X	X
	Incidence financière et en termes de délais sur un retard d'approbation du dossier de DUP par le concédant		X	
	Incidence financière et en termes de délais sur la non approbation du dossier de DUP		X	
	Incidence financière et en termes de délais dans la non mise en oeuvre d'une procédure de modification du PLU si celle-ci s'avérait nécessaire		X	
Risques acquisition foncière	Evolution du prix d'acquisition du foncier - Poste 2 SECTION DEPENSES du bilan prévisionnel		X	
	Acquisition foncière : sous-estimation initiale, augmentation du prix, sujétions particulières exigées		X	
	Frais de relogement, indemnités de tout ordre		X	
	Non acquisition de la totalité des fonciers du périmètre - conséquences programme et financières sur le bilan		X	
	Non acquisition de la totalité des fonciers du périmètre - conséquences sur la rémunération du concessionnaire		X	
Risques travaux et réalisation des équipements publics	Surcoût des équipements publics sans modification de programme par le concédant - Poste 3 SECTION DEPENSES du bilan (déduction faite du montant des travaux d'enfouissement)			X
	Incidences financières d'un décalage du calendrier prévisionnel de réalisation des tranches de travaux, non imputable au concessionnaire	Prise en charge par le concédant de l'actualisation du coût des travaux et honoraires entre le mois initial de démarrage prévu au calendrier prévisionnel et le mois effectif de démarrage	X	
	Incidences financières de modification de programme ou prestations dans les équipements publics à la demande du concédant		X	
	Risque lié à la présence d'amiante		X	
	Incidence financière et en termes de délais du fait d'un retard de réalisation du giratoire d'entrée de zone, non imputable au concessionnaire		X	
Risques liés aux recettes de commercialisation	Diminution des recettes de commercialisation prévues au bilan - Poste 2 SECTION RECETTES DU Bilan prévisionnel		X	
Risques sur les autres recettes et la fiscalité	Diminution des subventions versées au concessionnaire - POSTE 120 SECTION RECETTES du Bilan Prévisionnel		X	
	Incidences financières liées à une évolution des règles fiscales applicables		X	
	Surcoût financier de non versement ou de retard de versement des échéances de paiement de la participation d'Annemasse Agglo - Poste 100 SECTION RECETTES du Bilan prévisionnel		X	
Risques sur les frais financiers	Dépassement du montant maximum de 38.000 € de frais financiers pour la période courant jusqu'au 31/12/2018, sous réserve du respect du calendrier de versement de la participation d'Annemasse Agglo, du versement de la subvention du département au plus tard le 1er juillet 2018 et de l'encaissement effectif des recettes prévisionnelles de commercialisation prévues au bilan et d'une non-anticipation des acquisitions foncières prévues dans les tranches conditionnelles 1 et 2 Poste 501 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel			X
	A partir du 1er janvier 2019, Augmentation des frais financiers prévus au bilan liés à une dégradation du plan de trésorerie prévisionnel de l'opération Poste 500 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel		X	
	A partir du 1er janvier 2019, Augmentation des frais financiers prévus au bilan liés à une évolution à la hausse des taux d'intérêt Poste 500 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel		X	
Risques divers	Surcoût lié à un contentieux non imputable à une faute du concessionnaire		X	
	Surcoût des honoraires sans modification de programme par le concédant (Poste 4 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel)			X
	Surcoût lié à la dépollution des terrains, non décrits dans les dossiers remis à la consultation		X	
	Surcoût des études prévues au bilan prévisionnel - Poste 1 SECTION DEPENSES du bilan prévisionnel		X	
	Surcoût des frais divers prévus au bilan prévisionnel sans modification de programme par le concédant- Poste 6 SECTION DEPENSES du bilan prévisionnel Hors poste 603 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel : Concertation, Commercialisation, Communication			X
	Surcoût des frais de Concertation, Commercialisation, communication, prévus au bilan prévisionnel - Poste 603 SECTION DEPENSES du Bilan prévisionnel		X	
	Surcoût lié aux fouilles archéologiques, prescription du service de l'Etat et/ou coût des diagnostics		X	
	Incidences financières et fiscales d'une cession à un prix inférieur à celui prévu initialement au bilan du fait de la demande du concédant	Ce surcoût sera dénommé "subvention complément de prix"	X	
	Incidence sur le refus d'installation de certaines entreprises artisanales sur l'opération		X	
	Surcoûts liés aux imprévus relatifs à la qualité géotechnique des sols		X	
	Surcoûts liés aux retards ou absences de reprise des équipements de retour dans le mois de son achèvement		X	
	Coût de réseaux existants à reprendre non précisé à l'Appel d'offre	Pas de diagnostic et pas de demande programme	X	
	Coût travaux hors périmètre défini au plan en annexe à la concession définissant les limites de prestations		X	
	Incidences financières liées à la concurrence d'autres opérations publiques retardant la commercialisation		X	
	Surcoûts liés à la modification des normes en vigueur		X	
	Frais liés aux contraintes de maintien sur site d'un propriétaire à la demande du concédant		X	
Surcoût ou blocages liés aux contraintes imposées par le PPR ou des services de l'Etat		X		
Redevance d'archéologie préventive demandée à l'aménageur		X		